pas une ironie? Ailleurs, moins courtois ou moins habile que La Croix, il n'a pas cherché à déguiser sa jalousie : « Je ne puis que je ne sove marri de l'honneur que ceste concurrence me porra tollir d'avoir esté l'inventeur de dresser Bibliothèque Françoise, et qui premier il y a plus de six ans y ay travaillé (1). » Il donne assez clairement à entendre que La Croix du Maine a profité des feuilles déjà imprimées de sa Bibliothèque (2). Dans l'article Pierre Paschal surtout, sa rancune éclate sous une forme aiguë. Il y bafoue, non sans verve, la ridicule fanfaronnade de La Croix, qui se vantait d'avoir écrit 800 volumes contenant 30.000 cahiers (3). Il remet aux bons soins de La Croix du Maine les imposteurs qui lui ont communiqué la liste de leurs prétendus écrits : « Je leur ay renvoyé leur cathalogue, dit-il, avec advis de le bailler au sieur de La Croix, qui ne disférera leur donner lieu honnorable en la sienne [Bibliothèquel, comme il fait à plusieurs dont les uns ne furent jamais en nature, au moins, s'ils le sont, n'ont-ils rien escript; ce qu'il faict volontiers, croys je, à fin de rendre son volume plus gros. »

On a souvent comparé le mérite des deux Bibliothèques (4). Je ne crois pas être aveuglé par aucune prévention en faveur de du Verdier, et c'est avec une parfaite liberté d'esprit que je juge son œuvre et celle de La Croix

⁽¹⁾ Article Antoine du Verdier.

⁽²⁾ Ce grief n'est pas, je crois, sans fondement. Comparez, par exemple, les articles Anne d'Urfé dans les deux Bibliothèques.

⁽³⁾ Cf. La Croix du Maine, p. 94, 513, 523 et suiv.

⁽⁴⁾ Voy. Niceron, t. XXIV, p. 292; Ch. Sorel, Bibliothèque françoise, dans l'Avant-propos; Baillet, Jugemens des Savans, éd. La Monnoye, II, 87; de Colonia, Hist. littér. de la ville de Lyon, II, 783; Baudrier, de l'Orthographe du nom de Guillaume Rouville, p. 33, etc.